



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

COMMUNIQUÉ

**GOVERNEMENT
DE LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**

21 mai 2021

Table des matières

SOUTIEN AUX FESTIVALS : LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES MET EN PLACE UN MÉCANISME DE GARANTIE 3

CONTACTS PRESSE..... 5

Soutien aux festivals : **La Fédération Wallonie-Bruxelles met en place un mécanisme de garantie**

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en collaboration avec le fonds ST'ART Invest, met en place un mécanisme de garantie et élargit ainsi les soutiens existants pour les festivals.

Avec des pertes de recettes allant jusqu'à 90%, le secteur culturel est l'un des plus impactés par la crise sanitaire, et particulièrement les professionnelles et professionnels des arts vivants et la musique. Les salles de concerts et les festivals, ainsi que les grands événements, ont été à l'arrêt complet pendant plus d'un an.

Pour soutenir le monde des festivals le plus directement possible, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ajoute aujourd'hui un **nouveau soutien par le biais d'un mécanisme de garantie doté de 5 millions d'euros, via le fonds ST'ART Invest.**

Depuis le début de la crise, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles prend ses responsabilités pour soutenir le monde culturel en général. En ce qui concerne les festivals, des mesures spécifiques ont été prises.

L'ensemble des **subventions** en 2020 et en 2021 ont en effet été maintenues et ces dernières peuvent être majorées de 20% pour faire face à d'éventuelles dépenses liées aux mesures sanitaires à respecter.

Un **système d'indemnisation** a également été mis en place pour permettre aux petits et grands festivals des arts de la scène de se maintenir à flot et d'envisager la tenue d'événements pour l'été 2021, renforcé par la création d'**une cellule spécifique 'festival'**.

Dotée de 1,5 millions d'euros, cette cellule vient s'ajouter aux autres dispositifs de soutien et vise à, d'une part, **indemniser les pertes** des opérateurs dues aux contraintes sanitaires et, d'autre part, **venir en soutien de toute initiative prise par les organisateurs permettant la tenue d'événements selon des formats revus.** Ce soutien vise notamment l'engagement d'artistes et de techniciens de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Si le dernier Comité de concertation a enfin donné des perspectives et des indicateurs permettant aux festivals de s'organiser, ces derniers craignent cependant de voir leur événement annulé en dernière minute si la situation épidémiologique venait à se détériorer.

Afin de répondre à ces inquiétudes légitimes, **le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles répond à nouveau présent et décide de mettre en place un mécanisme de garantie pour donner une assurance supplémentaire aux organisateurs d'événement dans le domaine de la musique, des arts vivants ou pluridisciplinaire.**

Ce fonds de garantie est doté d'un montant total de 5 millions d'euros.

«La situation sanitaire de notre pays s'améliore jour après jour avec une campagne de vaccination qui s'accélère et une pression sur nos hôpitaux qui diminue. Nous sommes sur la

bonne voie et cela nous a permis de présenter un calendrier de déconfinement qui offre de nombreuses perspectives pour la grande majorité des secteurs dont le secteur culturel. Si la possibilité d'organiser des festivals devient une réalité concrète, je comprends qu'il soit difficile pour les organisateurs de se lancer dans la construction de leur festival avec le risque financier dû à une annulation. Il était important de mettre en place ce mécanisme de garantie afin de permettre la relance de ce secteur, de libérer les organisateurs de cette épée de Damoclès et de leur permettre le démarrage de la préparation d'évènements durant la saison estivale», s'est réjoui le Ministre-Président Pierre-Yves Jeholet.

"Les nouveaux assouplissements décidés par le Codeco permettent d'envisager l'organisation de festivals d'été moyennant l'atteinte de certains objectifs sanitaires. Les organisateurs de festivals ont fait appel au Gouvernement pour accompagner cette reprise et un mécanisme a pu être mis sur pied en quelques jours comme nous avons déjà pu le faire pour relancer les tournages de cinéma. Nous soutenons un secteur nécessaire qui permet à un large public de vivre des émotions collectives, de créer du lien et de retrouver un esprit de communauté bien nécessaire après une année particulièrement troublée", indique le Ministre du Budget Frédéric Daerden.

« La question du maintien des festivals et des activités culturelles de plus grande ampleur est cruciale dans la perspective de cet été où la population et en particulier la jeunesse va avoir un besoin vital de lien social, de culture. Outre les mesures de soutien que nous avons mises en place depuis l'été 2020, il est important de pouvoir répondre aux inquiétudes légitimes des organisateurs de festivals pour leur permettre d'envisager plus sereinement des initiatives culturelles dont nous avons plus que jamais besoin », conclut la Ministre de la Culture Bénédicte Linard.

Cabinet de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président

Nicolas Reynders

nicolas.reynders@gov.cfwb.be

+32 473 27 14 79

Cabinet de Frédéric DAERDEN

Xavier Gonzalez

xavier.gonzalez@gov.cfwb.be

+32 479 86 59 11

Cabinet de Bénédicte LINARD

Lauriane Douchamps

lauriane.douchamps@gov.cfwb.be

+32 497 17 20 57

Contacts presse

Cabinet de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président

Nicolas Reynders

nicolas.reynders@gov.cfwb.be

+32 473 27 14 79

Cabinet de Frédéric DAERDEN

Xavier Gonzalez

xavier.gonzalez@gov.cfwb.be

+32 479 86 59 11

Cabinet de Bénédicte LINARD

Lauriane Douchamps

lauriane.douchamps@gov.cfwb.be

+32 497 17 20 57

Cabinet de Valérie GLATIGNY

Olivier Schotte

olivier.schotte@gov.cfwb.be

+32 488 48 93 83

Cabinet de Caroline DESIR

Jean-François Mahieu

jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be

+32 476 54 55 75